

Fiche territoire Dunkerque Est



1. Contexte du site d'étude

1. Contexte du développement urbain
2. Contexte des potentialités agricoles

2. Analyse des systèmes agricoles

1. Les productions et les filières
2. La démographie agricole
3. Le foncier

3. Cohabitation des usages

4. Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

5. Prospective

6. Pistes d'action

- ◉ **Note sur le choix du site d'étude** : secteur réputé pour sa production maraîchère et horticole, en zone périurbaine. Le secteur comprend la zone maraîchère de Dunkerque Rosendaël ainsi que les communes voisines afin d'appréhender le fonctionnement global de l'agriculture et d'éventuels liens entre ces secteurs.

- ◉ **Déroulement de l'enquête** :

- ▶ Rencontre auprès des élus :

- Dunkerque, Leffrinckoucke (**13 juin**), Coudekerque Village (**25 juin**)
- Tétéghem : non rencontré

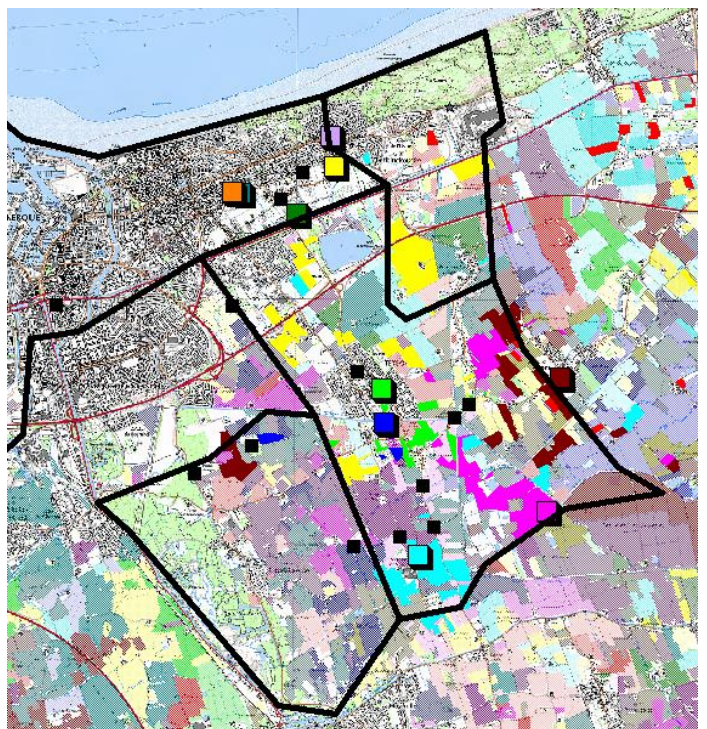
- ▶ Entretiens individuels avec les agriculteurs : 14 exploitations sur 44 repérées sur les bases de données, dont :

- 5 horticulteurs
- 6 exploitants en grandes cultures
- 3 exploitants polyculture élevage (dont 1 hors sol)

Localisation des sièges et des parcelles des exploitations rencontrées
(une couleur par exploitation)

Remarque : les carrés noirs identifient les sièges des exploitations non rencontrées

Autres sources utilisées : RGA 2010, SIGALE, INSEE/DATAR, RPG 2012, SCOT Cambrésis, DDTM
+Analyse foncière en partenariat avec la SAFER Flandres-Artois et Terres d'Europe SCAFR

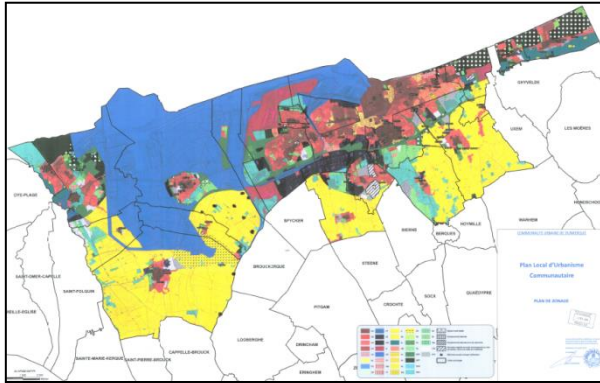


Dunkerque Est

1.1 Contexte du développement urbain

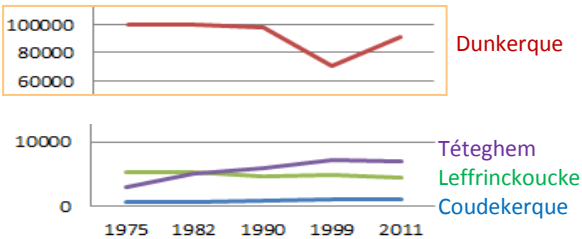


Contexte territorial



Source : PLU intercommunal de la CUD

Évolution du nombre d'habitants par commune du site d'étude - Source : INSEE



- Localisation : Le territoire d'étude comporte 4 communes de la Communauté Urbaine de Dunkerque Grand Littoral que sont **Coudekerque-village, Dunkerque (quartier de Rosendael), Leffrinckoucke et Tétéghem.**

- PLU intercommunal de la CUD approuvé en 2011
- SCOT de Flandre Dunkerque en cours de révision

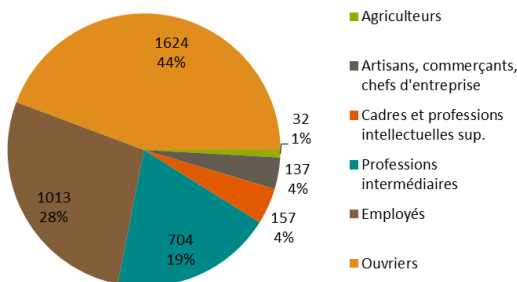
- Population : Les 4 communes ont recensé **105 756 habitants en 2009** (données comprenant la commune de Dunkerque dans sa globalité), ce qui représente une densité moyenne de 1 914 hab/km² contre 449 à l'échelle départementale. Les recensements successifs indiquent que le nombre de dunkerquois est en baisse (moins 9000 habitants depuis 1982) tandis que les communes alentour gagnent nettement en nombre d'habitants. NB : hors Dunkerque, la zone d'étude comptait 12 612 habitants en 2011, avec, là aussi, une perte de 650 habitants (5%) sur la période 1999-2011.

- Profil démographique : On observe un vieillissement de la population par exemple à Tétéghem la part de retraités passe de 19% à 33% en à peine 20 ans. Le territoire d'étude connaît la tendance nationale d'« exode urbain » que subissent les grandes agglomérations : ainsi, la population de Dunkerque décroît avec le temps tandis que les petites villes alentour se transforment de plus en plus en cités dortoirs.

- Emploi : Les catégories socio-professionnelles intermédiaires sont surreprésentées par rapport à la moyenne nationale (61% au lieu de 55%), avec une population ouvrière nombreuse : par exemple, l'usine sidérurgique des dunes située à Leffrinckoucke fournit beaucoup d'emplois mais connaît des difficultés conjoncturelles importantes.

Répartition des actifs par secteur d'activité

Source INSEE

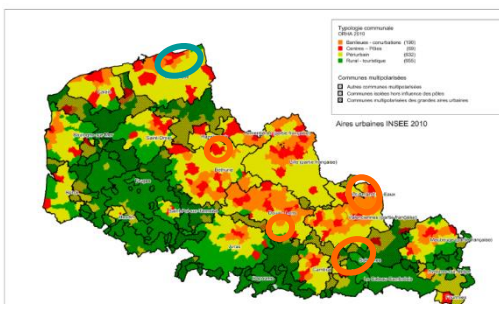


Bassins de vie 2012 et population (source : DATAR)

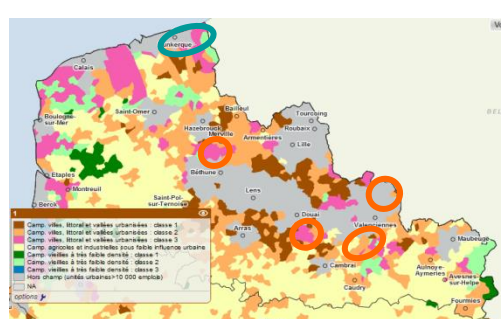


- Typologie du territoire : Le littoral est densément urbanisé, la CUD y compris. L'Ouest est principalement industriel, tandis que le littoral à l'Est de Dunkerque est relativement préservé : on y trouve des espaces naturels et les polders. Le sud-ouest est très agricole. À noter une spécificité : la zone maraîchère de Dunkerque, enclavée dans le tissu urbain (sud-est de la commune)

Typologie des villes (source : DATAR)



Typologie des campagnes (source : DATAR)



Dunkerque Est

1.1 Contexte du développement urbain



Mode de développement

Occupation de l'espace : (source SIGALE)

Part de l'occupation de l'espace (évolution 1998-2005)	Espaces agricoles	Espaces naturels	Espaces artificialisés	Surface totale
Coudekerque-Village	790 ha 66% (-7%)	244 ha 20% (+12%)	171 ha 14% (+25%)	1205
Dunkerque	652 ha 18% (-15%)	650 ha 18% (+3%)	2348 ha 64% (+4%)	3650
Leffrinckoucke	322 ha 45% (-4%)	180 ha 25% (+0%)	213 ha 30% (+7%)	714
Téteghem	1454 ha 77% (-3%)	87 ha 5% (+9%)	357 ha 19% (+10%)	1898
TOTAL hors Dunkerque	3448 67% (-4%)	1109 13% (+7%)	2912 19% (+12%)	3 818 ha
Comparatif Nord	70% (-1,8%)	11% (+2,9%)	19% (+5,3%)	
Comparatif Région	73% (-1,5%)	11% (+3,3%)	16% (+5,3%)	

Évolution passée :

- Entre 1998 et 2005, hors Dunkerque, le site d'étude a perdu 113 ha de surfaces agricoles, et une progression de 80 ha de construction alors qu'il connaissait une diminution de sa population sur la même période. Entre 2008 et 2012, Coudekerque-Village présente les mutations les plus fortes en termes de surfaces urbanisées et naturelles. Sur les trois communes, le rythme global d'augmentation des surfaces urbanisées est le plus important (+ 1 937 m²/ha). de même que le rythme de diminution des surfaces naturelles (- 958 m²

Par hectare). A Leffrinckoucke, il faut signaler le rythme élevé de disparition des surfaces agricoles (- 304m²/ha). Enfin, à Téteghem, les rythmes de changements d'usage sont très faibles (inférieurs aux rythmes des deux autres communes et à la moyenne départementale). (analyse SAFER)

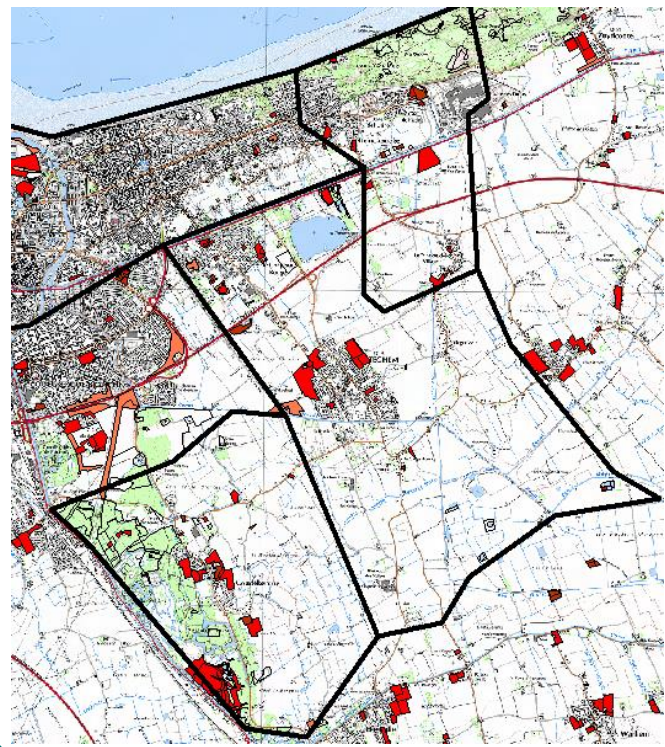
- Le développement urbain est essentiellement dû au développement de l'habitat.

Évolution à venir :

Zones ayant changé de destination entre 1998 et 2005

Sources : base de données SIGALE

- Résidentiel (~75 ha)
- Zones d'activité (~5 ha)



Site	Dynamique	Principes de développement	Contraintes de développement
Coudekerque-Village	Ville dortoir Lotissement récent	<ul style="list-style-type: none"> Protéger la qualité de vie rurale en limitant au maximum le développement des habitations et le tourisme vert (bois des forts). Adaptation aux besoins de la population (exemple : béguinage pour loger les personnes âgées). A étudier : Projet lotissement et d'une zone de loisir. 	Projets de tourisme vert et de véloroute (CUD) perçus comme une menace de la qualité de vie de la commune
Dunkerque	Exode urbain des habitants vers les villes et villages périurbains	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement des friches en quartiers résidentiels (peu d'autres alternatives au développement de l'habitat). Préservation des zones agricoles et naturelles de la pression urbaine. 	<ul style="list-style-type: none"> risque submersible / inondations forte protection des sites naturels et des zones agricoles
Leffrinckoucke	Développement limité	<ul style="list-style-type: none"> Modernisation des équipements publics, accueil d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Zones naturelles côtières Risque inondations
Téteghem	Ville dortoir	<ul style="list-style-type: none"> Développement résidentiel important et spéculation foncière 	
Communauté Urbaine de Dunkerque	pas de projet de construction d'une infrastructure pour accéder aux dunes qui passerait par la zone maraîchère et horticole.	<ul style="list-style-type: none"> PLUi et SCOT en cours de révision, prévu pour 2017. <u>Zoom sur les orientations agricoles</u> : Permettre le maintien de l'activité agricole en préservant les espaces dédiés à cette activité : <ul style="list-style-type: none"> Restaurer la cohérence entre documents d'urbanisme et vocation agricole des terrains (lisibilité des projets) La zone maraîchère : un espace à préserver, qui fait le lien entre ville et campagne (emploi, circuits courts, paysage), avec un zonage spécifique 	

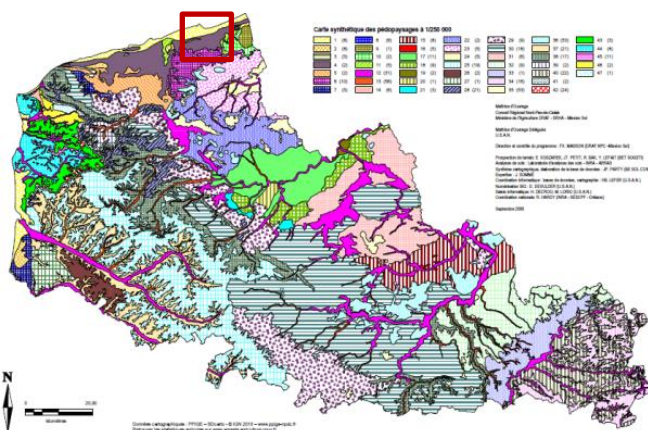
Potentiel pédoclimatique

- **Climat** : Situé sur le littoral de la Manche, le secteur bénéficie d'un climat **océanique**.
- **Hydrographie** : Le secteur est originellement une zone de marais (moères) asséchés grâce au système de Wateringues (voir ci-contre). A noter toutefois que certaines parcelles sont plus difficilement accessibles en automne/ hiver.
- **Topographie** : Certaines terres sont en altitude nulle (sud de Couderkerque, et de Tétéghem) voire négative. Le territoire est exposé au risque de submersion marine.
- **Potentiel pédologique** : Les terres de la zone d'étude sont de type limono-argileuses sous l'influence sableuse du littoral. Les sols présentent un **bon potentiel agronomique**, qui s'exprime dans la diversité des productions. La difficulté peut être liée à la variabilité des sols et le taux d'argile favorisant la battance. Rosendaël (« la vallée des roses ») est très réputée pour la qualité de ses sols, depuis les années 1700 et l'amendement des sols par les paysans grâce à des engrais à base d'algues.

Profil pédologique du site (source DRAAF)

Sols sableux, sur le littoral, Sols alluviaux calcaires limono-argileux ; Fluvisols et thalassosols

75% des agriculteurs interrogés jugent la terre bonne à très bonne



Améliorations anthropiques

- L'agglomération de Dunkerque se situe sur le littoral et s'est développée grâce à l'assèchement de marais (Moères).
- **Le système des Wateringues** permet de diminuer l'hydromorphie des sols et d'autoriser les cultures. ([détails page suivante](#))
- **L'irrigation** (gravitaire pour les grandes cultures, au sud du territoire et en lien avec les wateringues ; par forages privés pour la zone maraichère (altitude plus élevée)), autorise la diversité des productions (légumes, pommes de terre, fleurs...)
 - ▶ L'irrigation devient parfois un impératif contractuel pour certaines cultures industrielles.
 - ▶ La multitude de captages privés pour l'usage agricole, dans la zone maraichère, ne permet pas d'avoir une bonne visibilité de la gestion globale de la ressource en eau (aucune DUP pour les captages en eau potable).
- **Les pratiques culturelles** s'adaptent à des terres sableuses ou argileuses avec des taux de matières organiques très bas afin d'améliorer la composition de la terre, ou encore d'éviter la compaction des sols argileux.
- **Le chauffage des serres** pour l'horticulture, permet d'allonger la période de production sur l'année entière, de lisser les aléas climatiques, et de gérer la période de précocité des productions.

Améliorations anthropiques / Zoom sur les wateringues

- Contexte : L'agglomération de Dunkerque se situe sur le littoral et s'est développée grâce à l'assèchement de marais (Moères). Certaines terres sont en altitude nulle voire négative (secteur des Moères). Le territoire est exposé au risque de submersion marine.

- Principe : Le système des Wateringues (qui s'appuie sur du drainage, des canaux, et des pompes d'évacuation à la mer) depuis le 12^e siècle et de drainage (65% des surfaces enquêtées) permet de diminuer l'hydromorphie des sols et d'autoriser les cultures.

« le drainage est obligatoire sur la zone sinon la culture n'est pas possible. On voit tout de suite dans un champs quand le drain est bouché: une flaque ».

- Gestion : Les terrains sont très plats donc il faut veiller à ce que les fossés ne s'engorgent afin de garantir leur fonctionnalité.

- L'entretien des wateringues (curage, berges, maintien du débit d'évacuation) génère un coût de moins en moins assumé par des subventions et de plus en plus par les propriétaires (sections de Wateringues pour le réseau et Institution des Wateringues pour les pompes électriques). Les agriculteurs ont le sentiment de payer des taxes importantes, pour un impact limité (coût élevé du linéaire), et alors qu'il s'agit d'un service pour l'ensemble de la population permettant d'éviter les inondations.

- L'urbanisation augmente la part de surfaces imperméabilisées ce qui demande l'évacuation d'une plus grande quantité d'eau (sans compter l'augmentation des aléas pluvieux liée à l'évolution climatique. Le non respect des servitudes augmente le coût d'entretien « les gens ne se rendent pas compte que si on ne draine pas alors tout est inondé. »

- Le fonctionnement du système est par ailleurs remis en cause par la réglementation environnementale, qui est très restrictive sur le curage des canaux.

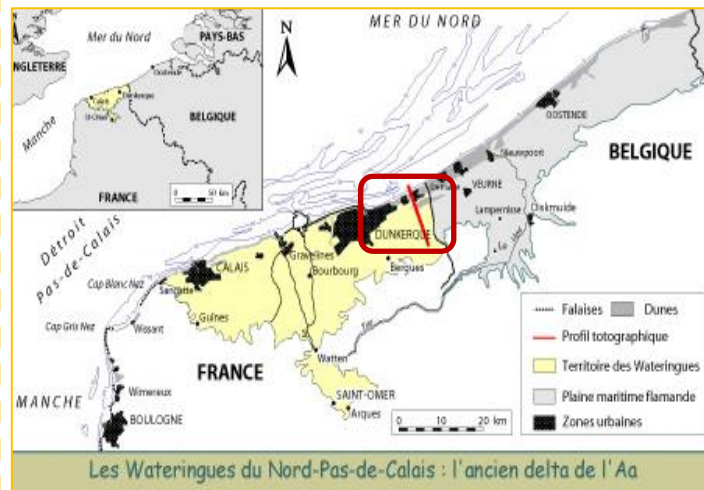
« les wateringues fonctionnent bien car elles sont gérées par les agriculteurs. Par contre un jour ou l'autre il y aura un problème avec l'évacuation des eaux à la mer, car le système de pompage est vétuste. Une fois que l'eau est là, c'est long pour évacuer, car les terrains sont plats.»

« j'ai une parcelle sur laquelle le drainage ne fonctionne pas : le travail y est plus délicat, il faut savoir s'adapter. On ne peut pas y aller en automne et en hiver. »

- Certains projets cristallisent les conflits, comme la remise en état « naturel » des moères dans le cadre de la trame verte et bleue. Les agriculteurs sont méfiants quant aux propositions faites.

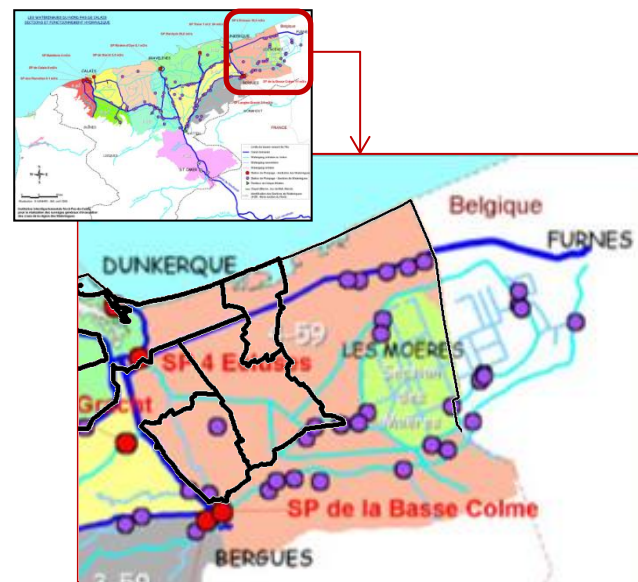
« L'institution des wateringues est bloquée entre autres à cause des contraintes environnementales. »

- Sur le territoire d'étude, le réseau de wateringues se situe essentiellement au sud de la commune de Tétheghem et à Coudekerque village (sud du canal des Moères).



Source : Institution Interdépartementale des Wateringues

Le secteur est géré par la 4^{ème} section du Nord



Source : Institution Interdépartementale des Wateringues

Évacuation des eaux à la mer à Dunkerque



Source : Institution Interdépartementale des Wateringues

Dunkerque Est

2.1 Analyse des filières

Productions

- Le secteur étudié a été sélectionné pour la production maraîchère et horticole qui le caractérise, sur l'enclave agricole de Dunkerque (en bleu sur la carte ci-contre).
- Les autres communes étudiées sont a contrario orientées vers les grandes cultures essentiellement, avec une importante diversité des productions, et un peu d'élevage.

Productions végétales :

► Sur la zone maraîchère de Dunkerque : Contrairement à ce que son nom indique, c'est **l'horticulture** et non le maraîchage qui domine sur ce secteur : environ 90% d'horticulture (hors sol essentiellement) et de 10% de maraîchage (forte régression depuis les années 1970).

– **Zoom horticulture : voir page suivante**

► Sur les autres espaces, la surface agricole utile est essentiellement tournée vers les grandes cultures : céréales (dont orge brassicole), betteraves sucrières, pomme de terre, lin, légumes plein champs (pois vert, chou de Bruxelles...). Ces productions sont essentiellement intégrées en filières longues, avec une part non négligeable de débouchés tournés vers la Belgique. Parmi les évolutions remarquables :

- Progression de la pomme de terre (en cours de stabilisation),
- Introduction du lin.

Productions animales :

► Divers élevages sont repérés sur le secteur : élevage **bovin viande, volaille (poules pondeuses), porc hors sol**. Les élevages sont peu nombreux et le secret statistique marqué dans le RGA 2010. De façon générale, l'activité d'élevages est associée aux grandes cultures.

► **L'élevage a connu un fort recul ces 20 dernières années :**

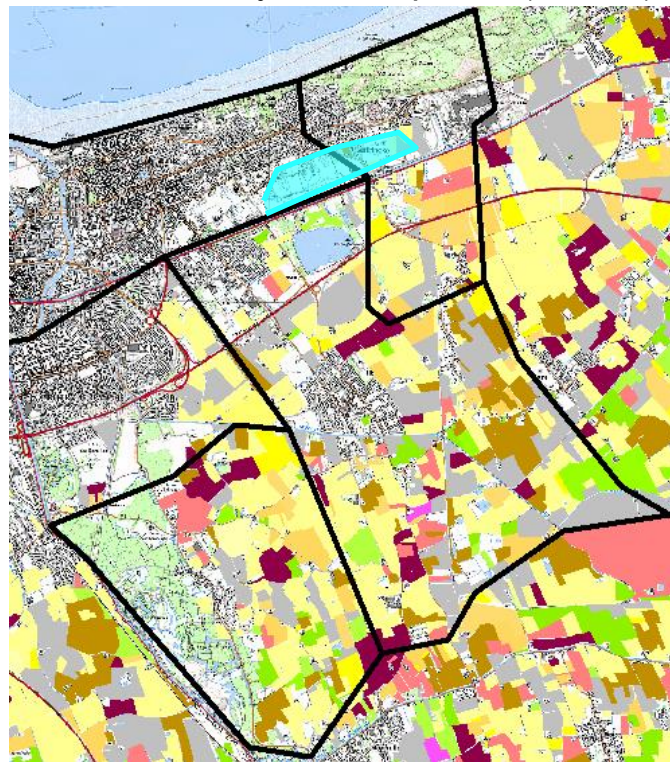
- Motifs liés au développement de l'agglomération : la trop grande proximité des habitations et d'équipements touristiques ne permet pas de respecter les distances de sécurité. De plus, l'acceptabilité pour des élevages hors-sol est très réduite.
- Motifs liés à la faible disponibilité du foncier : les petites surfaces disponibles pour les exploitations ne permettent pas de produire suffisamment d'alimentation pour nourrir un cheptel en élevage conventionnel.

« J'ai arrêté l'élevage : je ne pouvais pas me mettre aux normes à cause du camping, du gîte et du canal trop proches »

« Quand j'ai arrêté la production de lait, je n'ai pas eu la possibilité de mettre un atelier hors sol (trop proche habitations) donc j'ai fait le choix d'un agrandissement pour les cultures. »

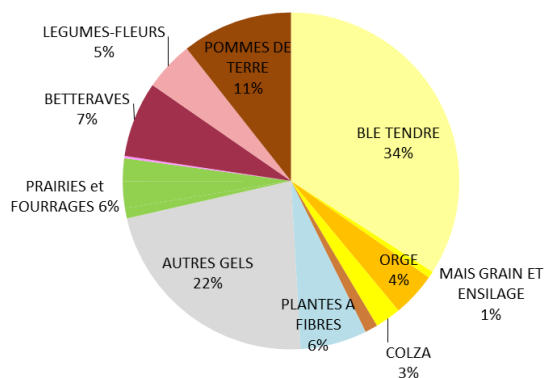


Cultures majoritaires des parcelles (RPG 2012)



Répartition des cultures sur le secteur étudié

(source RPG 2012)



Hors maraîchage et horticulture (non déclarés à la PAC)

Estimation des principaux volumes et valeurs produits

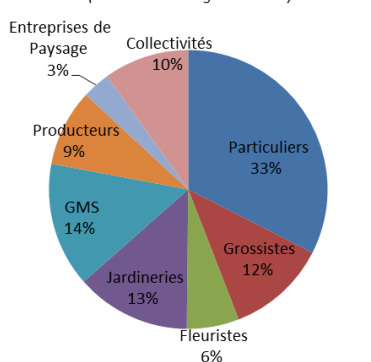
	Surfaces 2012	Volumes (estimation)	Chiffre d'affaire brut (estimé)
Blé tendre	718	6 100 tonnes	1,2 millions €
Pomme de terre	224	8 500 tonnes	1,7 millions €
Légumes	100	4 500 tonnes	9 millions €
Fleurs	Environ 30 ha	-	2 à 2,5 millions €

Sources : RPG 2012 + surfaces estimées enquête 2014, rendements moyens NPC Agreste, France Agricole, FranceAgriMer

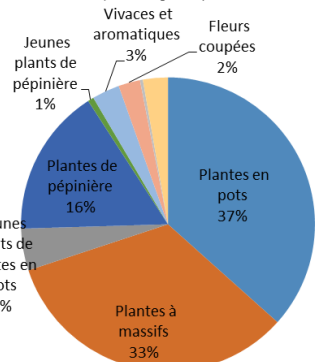
Productions / Zoom sur l'horticulture

- La production horticole, considérée comme la « branche noble » de l'agriculture, a connu une forte progression dans les années 1990. Le secteur souffre économiquement depuis les années 2010 et les exploitations connaissent un déclin.
- Production :** Les productions se font en plein champ (80%) et sous serre (20%). Les productions sont saisonnières, on observe plusieurs temps forts : le muguet en mai, les chrysanthèmes à la Toussaint. D'autres productions sont plus régulières : plantes en pots, plantes de massifs, arum, jacinthes, compositions...
- NB : en moyenne, un hectare de production horticole rapporte 75 515 €/an (*moyenne régionale 2013, FranceAgriMer*)
- Besoins pour la production :**
 - La protection du site par les documents d'urbanisme (« zone maraîchère ») permet la conservation d'un **secteur très fonctionnel**.
 - La production nécessite une **main d'œuvre importante et saisonnière**. Les producteurs expliquent qu'il est parfois difficile de recruter des employés qualifiés et motivés, et font parfois appel à de la main d'œuvre étrangère.
 - L'horticulture est consommatrice d'énergie, avec notamment un investissement en **chauffage** : « (*en serre*), la production d'une rose requiert l'équivalent de la consommation de 2L de fioul »
- Commercialisation :** De façon générale, plutôt que tous s'engager sur le même modèle, **les producteurs se spécialisent chacun sur un marché distinct**.
 - Les modes de commercialisation sont donc variés et combinés en parts variables : fleuristes, pépinières, grande distribution, collectivités... « *La vente au détail permet de mieux valoriser la production mais représente beaucoup plus de temps passé.* »
 - Dynamique :** L'horticulture française connaît des **difficultés économiques marquées**. Elle est tout d'abord **très concurrencée par les fleurs d'importation** (production kenyane ou éthiopienne, fonds d'investissement néerlandais...), qui ne doivent pas faire face au même niveau d'exigences réglementaires et qualitatives. En conséquence, les prix de vente stagnent alors que les coûts de production augmentent. D'autre part, les **habitudes de consommation évoluent** :
 - « *je diminue les chrysanthèmes car il y a de plus en plus d'incinérations* »
 - « *les gens achètent de plus en plus en GMS et de moins en moins chez le fleuriste* »
- Démographie agricole :**
 - Exploitations :** 4 horticulteurs ont été rencontrés lors de l'enquête. On estime qu'il reste environ 8 producteurs sur la zone, et une quinzaine de cessations depuis 20 ans. Entre la conjoncture économique et la dynamique démographique, on peut prévoir une réduction supplémentaire du nombre d'horticulteur d'ici une dizaine d'années (-50% à -75%). (*Nord Pas de Calais : -4,9%/an*)
 - Ambiance :** Malgré des habitudes d'entraide, « *Lorsque tous les producteurs ne sont pas sur la même longueur d'ondes, l'ambiance de travail s'en ressent* ». Certains producteurs observent **que le manque de fédération affaiblit d'autant plus le tissu horticole local** « *En Hollande ils fonctionnent en coopérative, mais en France ce ne sont pas des collègues mais des concurrents : cela ne permet pas de viser la vente sur Rungis.* »
 - Projets :** Les exploitants sont globalement dans **une dynamique de résistance face aux difficultés économiques**. Le terme « village gaulois » paraît doublement approprié. **Peu de projets paraissent émerger pour encourager une dynamique de groupe** qui offrirait potentiellement plus de poids à la production locale (par exemple : marque collective, coordination des ventes, valorisation de la production locale...).
 - Perspectives :** Les exploitants sans successeur ont une **forte tendance à spéculer**, plutôt que « *encourager un jeune à aller au casse-pipe* ». Ainsi, l'installation reste difficile pour un porteur de projet hors cadre familial (difficile acceptation de « sang neuf »), et **le renouvellement démographique reste dans une impasse malgré les qualités du site**.

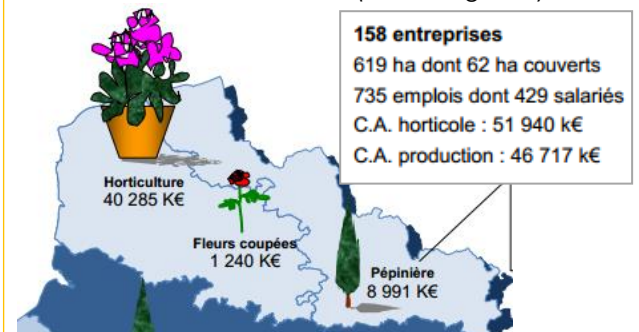
Répartition des ventes - filière horticole régionale
(source FranceAgrimer2013)



Répartition des productions régionales 2012
(FranceAgriMer)

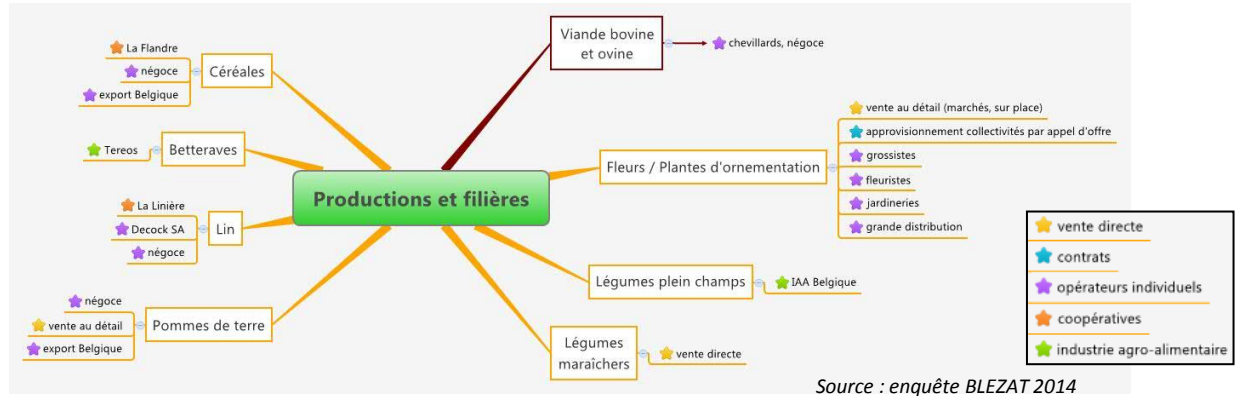


Quelques chiffres de la filière horticole en Nord Pas de Calais en 2012 (FranceAgriMer)



Filières longues

- Les grandes cultures sont globalement intégrées dans des filières longues (négoce, coopérative, intégration agro-alimentaire...). À noter la présence d'un terminal céréalier dans la zone portuaire de Dunkerque qui permet l'export vers la Grande Bretagne et le Maghreb notamment.
- Les quelques productions de viande se répartissent entre négoce et vente aux bouchers.
- Enfin, l'horticulture présente un panachage de modes de commercialisation



Filières de proximité

- Productions alimentaires** : Dans l'ensemble, on observe que les agriculteurs se penchent sur la question de la vente directe qui permettrait de diversifier les débouchés, alors que les surfaces sont difficilement agrandies et que la proximité des habitations réduit les possibilités pour la pratique de l'élevage. Cependant cette pratique, exigeante en temps passé, reste peu avantageuse sur des systèmes en grandes cultures en filières bien intégrées.
 - Quelques cas de vente à la ferme (œufs, pomme de terre, viande bovine) mais cela reste une activité anecdotique.
 - Une cueillette se situe à proximité du site d'étude (Hoymille).
- « on voudrait trouver un nouveau créneau pour exploiter au mieux la proximité de la ville, c'est surtout ma fille qui est intéressée, la nouvelle génération s'y met. »*
- Horticulture** : quelques cas de vente directe, avec une jardinerie dédiée. Les producteurs évitent cependant de s'engager trop sur la vente directe (fort temps passé et concurrence déjà installée (horticulteurs voisins ou fleuristes).
- L'approvisionnement de collectivités se développe mais exige des compétences et des volumes permettant de répondre à des appels d'offre publics.

Signes officiels de qualité

- Les labels sont peu répandus sur la zone enquêtée.



- On repèrera toutefois des labels spécifiques à l'horticulture : Plante Bleue notamment.
- Il s'agit d'un label qui engage dans une progression de réduction des intrants (phyto, engrais, plastique).

<http://www.plantebleue.fr/>

- Quelques limites sont évoquées par les producteurs :

« Pas de prise en compte du « taux de départ » »
« La traçabilité n'est pas garantie »

Projets repérés (enquêtes agriculteurs)

- Production alimentaire** :
 - Idée de développer une activité en lien avec la proximité de la ville, pour appuyer la succession d'un jeune *« il faut trouver le créneau sans faire concurrence : dans le coin il y a déjà des autruches, un gîte. On ne peut plus faire d'élevage à cause de la proximité des habitations. Et on n'a pas forcément la terre pour faire des légumes. »*
 - Augmenter la production en pommes de terres
 - Augmenter le cheptel en élevage hors-sol (quid acceptabilité?)
- Horticulture** :
 - Serres froides (mais difficultés financières)
 - Déplacement de serres ou de sièges d'exploitation

De façon globale, les projets de diversification et de développement paraissent entravés par plusieurs facteurs :

- la proximité des habitations limite les possibilités en élevage
- La concurrence foncière agricole réduit les possibilités d'extension
- Un souci de « ne pas faire concurrence aux voisins »
- Horticulture : Le manque de perspectives économiques et de transmission entraîne une morosité et un repli sur le patrimoine foncier

Données démographiques agricoles

- Nombre d'exploitations : La zone d'étude comptait **une trentaine d'exploitations agricoles et une dizaine d'horticulteurs en 2010**. Le nombre de ces exploitations a **particulièrement diminué entre 1988 et 2000** par rapport aux moyennes départementale et régionale. (source : RGA 2010)

2010 (2000)	Nb EA	UTA	SAU
Couderkerque	11 (12)	13 (18)	557 (535)
Leffrinckourcke	6 (7)	37 (15)	267 (211)
Teteghem	14 (15)	19 (19)	728 (687)
Dunkerque	22 (31)	95 (140)	169 (262)

NB : une part des exploitations agricoles de Dunkerque sont hors zone d'étude.

- Orientation technico-économique (OTEX) :
- Le site d'étude se caractérise par une spécificité en termes de productions: l'horticulture, très implantée sur la zone maraîchère de Dunkerque. Les autres communes voient leurs productions plutôt tournées vers les grandes cultures et l'élevage, plus communs au profil général du secteur.

- Surface moyenne des exploitations :

- La surface moyenne des exploitations a doublé en 20 ans, passant de 17 ha (1988) à **32 ha/exploitation en 2010**.
- Cette surface moyenne est relativement faible par rapport aux moyennes départementale (52 ha/EA en 2010) et régionale. Néanmoins, les exploitations affichent un produit brut standard nettement supérieur (300 k€ contre 140 dans le Nord), indice de productions à forte valeur ajoutée.

« On est dans les Flandres, c'est une mentalité particulière au travail, on est dur à la tâche et on utilise la moindre surface »

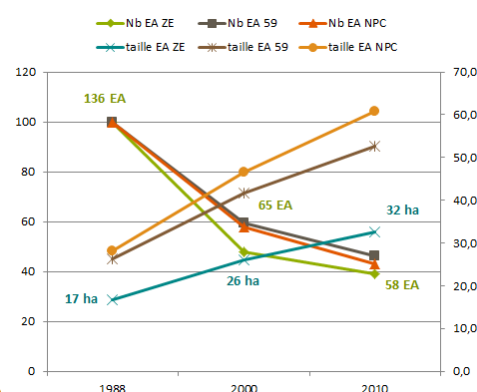
- Remarque : près de la moitié des surfaces agricoles sont exploitées par des producteurs externes aux communes étudiées.

- Structures juridiques : 30% des exploitations interrogées sont sous forme sociétaire.

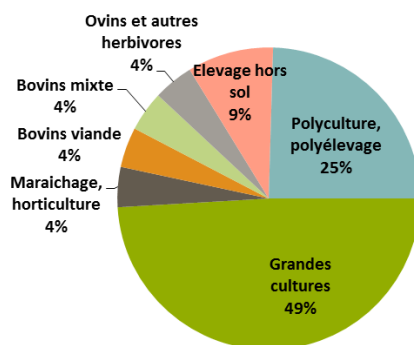
- Main d'œuvre : **3,1 UTA/EA** contre 1,7 Nord. On observe ainsi que les exploitations embauchent une grande quantité de main d'œuvre en particulier pour les communes de Dunkerque et Leffrinckoucke (en lien avec la production tournée vers l'horticulture / maraichage ou encore l'élevage. (Echantillon enquête: 5,7 ETA/ exploitation horticole).

Evolution de la SAU des exploitations et du nombre d'exploitations (base 100) entre 1988 et 2010

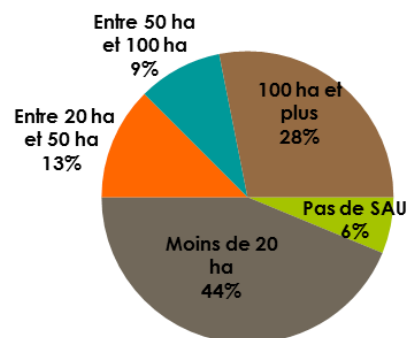
Source RGA 2010



Répartition des exploitations selon leur OTEX (RGA 2010)



Répartition des EA par classe de SAU (RGA 2010)



- La population d'actifs agricoles comptait **164 Unités de Travail Agricole en 2010** (dont 70 à 90 sur la zone horticole) et a diminué de 38 % en 22 ans (contre 54% sur le Département et la Région). Cette baisse découle de la mécanisation, mais **les productions maraîchères/ horticoles restent demandeuses de main d'œuvre**.

- Les exploitations du territoire recourent à **l'emploi saisonnier**, de façon très importante pour l'horticulture (printemps et Toussaint). Il est parfois difficile de trouver des employés qualifiés et motivés et les horticulteurs témoignent faire appel à de la main d'œuvre étrangère en Intérim.

- Coopération entre exploitants

- Pas ou peu de CUMA sur le secteur d'étude « *c'est l'esprit flamand* ». En revanche, de la copropriété pour certains. Près de la moitié des exploitations (hors horticulture) font appel à des entreprises externes pour certains travaux en grandes cultures (6/14) : betterave, lin...
- Concernant l'horticulture, on observe une dualité entre de gros producteurs qui travaillent en autonomie et des petits producteurs qui s'entraident.

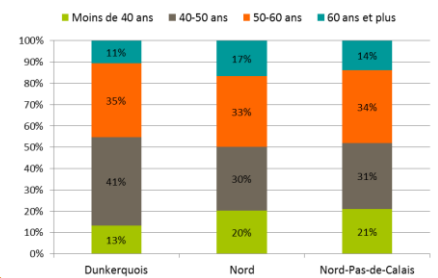
Transmission-installation

- L'âge des chefs d'exploitation est légèrement moins élevé qu'aux niveaux départemental et régional, avec **54% des chefs d'exploitation qui ont moins de 50 ans**.
- **Transmission :** Parmi les prochains départs en retraite : 1 exploitant sur 2 connaît son successeur. (40% selon RGA 2010)
 - ▶ Quasiment jamais d'installation hors cadre familial (investissement trop lourd en grandes cultures, filière horticole perçue désormais comme bouchée...). Grande difficulté **d'accès au foncier** (tarif et disponibilité). À noter que cette difficulté peut être renforcée par la démarche de certains exploitants propriétaires qui prévoient, afin de conserver un revenu, de faire appel à des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou de faire une sous-location à des belges « *pas de candidat extérieur à la reprise car contexte difficile en ce moment* »
 - ▶ Au sein de la zone horticole, les exploitants sont souvent âgés et sans repreneurs alors que la succession est une affaire familiale. La tendance est ainsi à la cession en faveur de « gros » qui restent en dynamique de croissance.
 - ▶ La spéculation foncière est très marquée :
 - « *en succession ça dépend des terrains qui partent ou non à bâtir.* »
 - « *il y en a qui attendent que ça devienne du terrain à bâtir et laissent leurs terres exploitées par d'autres en attendant.* »

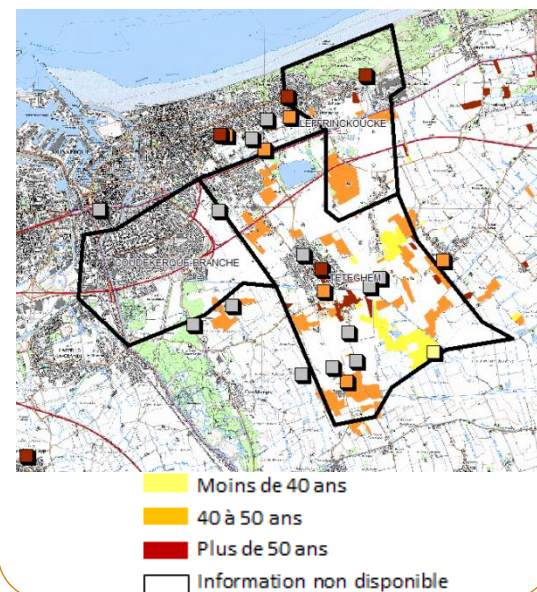
Perspectives :

- ▶ Le nombre de chefs d'exploitation ayant plus de 50 ans laisse à prévoir près de 21 départs en retraite sur les 10 prochaines années (près de la moitié des exploitations), ce qui laisse présager une poursuite de l'évolution des exploitations professionnelles (succession ou cession).
- ▶ Bien que distinctes en termes de localisation et de population, les deux types de production représentatifs du territoire (agriculture « classique » et horticulture) devraient connaître une continuité de la dynamique de concentration.
- ▶ La part de terres communales exploitées par des exploitations externes devrait aussi augmenter.
- ▶ Le tissu agricole s'engage donc vers une réduction du nombre d'exploitations, une taille croissante, et une simplification des OTEX (plus de main d'œuvre familiale, taille importante des ateliers...).
- ▶ « *comme on ne sait pas ce qui se passera à l'avenir on ne veut pas investir.* »
- ▶ La question est ouverte sur l'avenir de la zone horticole, et ceci malgré sa protection réglementaire, entre dynamique démographique et conjoncture économique.

Age des chefs d'exploitation (RGA 2010)



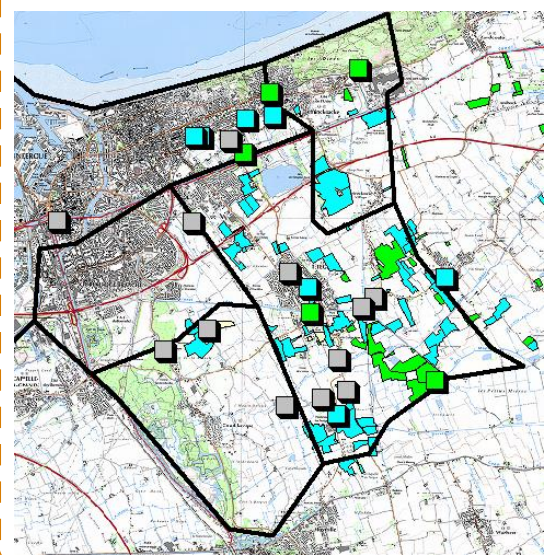
Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant (RGA 2010 et enquête BLEZAT 2014)



Dynamique des exploitations

(source : enquête 2014)

- orange : cession
- bleu : croisière
- vert : croissance

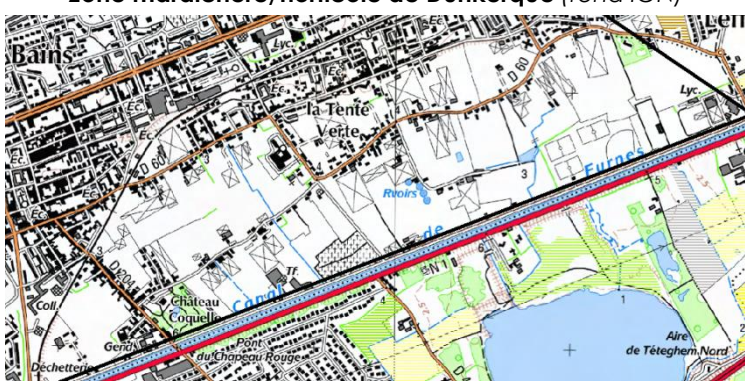


2014 / 2024	Nb EA	Taille moyenne	OTEX
Coudekerque	11 / 7	51 / 60	Grandes cultures / Grandes cultures
Dunkerque	22 / 4 à 5 horticulteurs / retour maraichage?	3 / 7	Horticulture / maraichage Horticulture
Leffrinckoucke	6 / 4	45 / 50	Polyculture élevage, légumes / Grandes cultures
Teteghem	14 / 10	52 / 60	Polyculture élevage Grandes cultures

Fonctionnalité de l'espace agricole

- Structuration des parcellaires : La quasi-totalité des 14 exploitants interrogés jugent leurs parcellaires fonctionnels.
 - ▶ Dans le cas de la zone maraîchère/horticole, les parcellaires sont souvent morcelés mais la circulation est préservée ce qui permet de lisser la problématique. « *Notre parcellaire est morcelé car on a racheté une entreprise un peu plus loin dans les zones de maraîchage. On a repris le terrain du grand père, donc le parcellaire est en deux parties.* »
 - ▶ Secteurs périurbains :
 - La fonctionnalité des parcellaires est un paramètre important pour la rentabilité. Quelques limites sont faites, pour les grandes cultures, concernant la taille des parcelles :
 - « *avec l'urbanisation, la plupart des parcelles font moins de 3 ha ce qui représente plus de temps de travail, sur la route et pour faire les coins* »
 - « *il y a des recoins à cause des waterings.* »
 - « *pour les betteraves, l'avaleuse nécessite des parcelles carrées et larges* »
 - La fonctionnalité est ponctuellement renforcée par le **recours à l'échange de parcelles** (régulier ou occasionnel), mais cette pratique reste localement assez rare.
 - Autre façon de regrouper les parcelles, la réorganisation foncière :
 - « *il y a eu un remembrement sur Ghyvelde et Uxem à l'occasion de la construction de l'A16* »
 - « *ce n'était pas évident car les terres sont très hétérogènes (sable, argile, tourbe etc.) et les agriculteurs méfiants* »
 - ▶ L'accès aux parcelles ne pose pas de problème pour la majorité des exploitants rencontrés. Certains notent des difficultés ponctuelles : servitude non respectée par un privé, routes trop étroites (centre-ville, haies...).
- Circulation agricole :
 - ▶ Zone maraîchère : La circulation agricole reste plutôt aisée pour les exploitations de l'enclave de Dunkerque grâce à la protection contre l'urbanisation, à condition de prendre les rues les plus larges.
 - ▶ Secteurs périurbains :
 - La circulation des engins agricoles est problématique dans un peu moins de la moitié des cas.
 - Certains engins dédiés à des travaux ponctuels doivent être déplacés avec attention : moissonneuses batteuses larges (accrochage de panneaux de signalisation), circulation des camions betteraviers. « *j'appréhende de passer avec la moissonneuse. Les panneaux pourraient être juste déplacés d'un mètre pour ne pas gêner* »
« *les engins pour le ramassage des betteraves sont de plus en plus gros et doivent se garer en bord de route, alors que les routes sont passantes.* »
« *les routes et chemins ne sont pas toujours calibrés pour le passage des engins agricoles et camions.* »
 - Certains sièges agricoles sont inclus dans les villages donc doivent composer avec la circulation interne. « *On a du matériel repliable, un bon éclairage est nécessaire. Ce sont les traversées de village qui sont dangereuses car les voies ne sont pas assez larges* ».
 - Enfin, plusieurs exploitants indiquent l'augmentation régulière du nombre d'usagers de la route qui crée progressivement des engorgements (plage en période estivale par exemple).
- Tassement des terres : La concentration des opérateurs sucriers entraîne un allongement de la période de ramassage des betteraves. En conséquence les betteraves sont parfois ramassées avec une mauvaise météo et les engins lourds abiment les champs.

Zone maraîchère/horticole de Dunkerque (fond IGN)



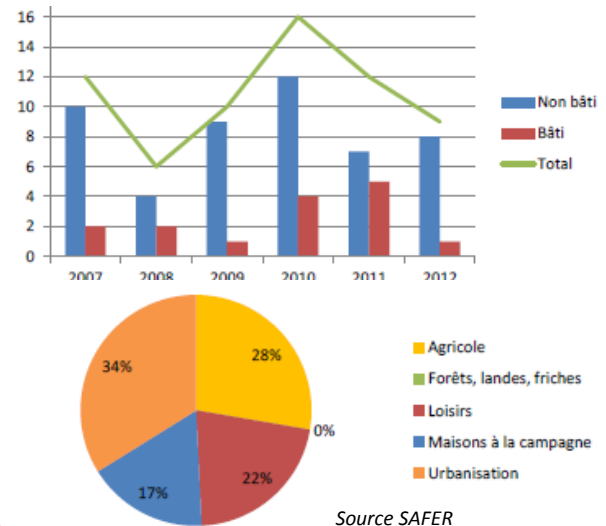
- Constructibilité des bâtiments : Le secteur est soumis au risque inondations. Un PPRI est en cours de réflexion et pourrait impacter les possibilités de construction de bâtiments agricoles (serres notamment).
- « *maintenant la zone de Rosendaël est une zone bloquée : chaque fois qu'il faut faire des travaux il faut demander l'avis au syndicat.* »

Voir guide de lecture

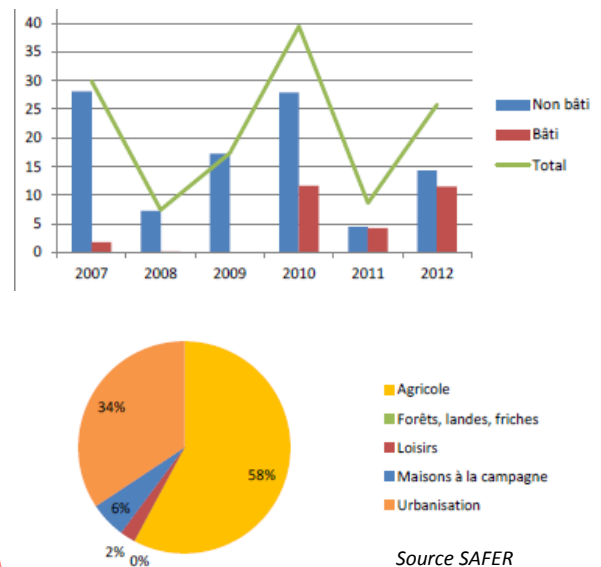
Le marché du foncier

- Note : l'analyse présentée se focalise sur les communes de Coudekerque, Leffrinckoucke et Téteghem. Dunkerque a été retirée afin de ne pas distordre l'analyse.
- Propriété : Les exploitants rencontrés sont propriétaires à 12% de leur foncier exploité, mais le fermage est souvent réalisé sur des terrains familiaux.
- Des prix du foncier très élevés et en augmentation
 - Terres libres : **11 570 €/ha** dans la Flandre Maritime (2012)
 - Terres louées : **5170 €/ha** (2012). À noter la pratique du « chapeau » ou du « pas de porte » qui augmente les prix d'accès. Le prix moyen des terres agricoles de la Flandre maritime, région agricole d'appartenance du territoire, est parmi les plus élevés du département.
 - En conséquence, seuls ceux qui sont déjà « gros » ou qui bénéficient de capitaux externes à l'activité agricole peuvent s'agrandir. Les agriculteurs évoquent énormément « *les belges qui ont des moyens et font monter les prix* ».
- Dynamique du marché rural :
 - La part des biens bâtis sur le marché est élevée, bien que fluctuante d'une année sur l'autre, tant en termes de nombre de biens que de leur valeur.
 - Le marché de l'urbanisation est très important, représentant un tiers des transactions et des surfaces (34 %) pour trois quarts de la valeur (76 %). Les particuliers (personnes physiques non agricoles) réalisent près de la moitié des acquisitions sur le marché foncier rural du territoire (47 %). Leurs acquisitions concernent les cinq sous-marchés sans distinction. Les acquisitions des personnes morales privées correspondent aux trois quarts de la valeur du marché (73 %). Il s'agit uniquement d'acquisitions destinées à l'urbanisation.
 - L'ouverture du marché foncier agricole dans les trois communes est inférieure à la moyenne départementale. Ce faible niveau peut s'expliquer par la proximité directe avec l'agglomération dunkerquoise. Les propriétaires de biens agricoles peuvent être tentés de miser sur un déclassement de leurs terres agricoles (c'est-à-dire un classement en zone urbanisable) et conservent leurs biens dans cette éventualité.
 - Seule la commune de Téteghem enregistre des transactions répondant aux critères d'un marché perturbateur.

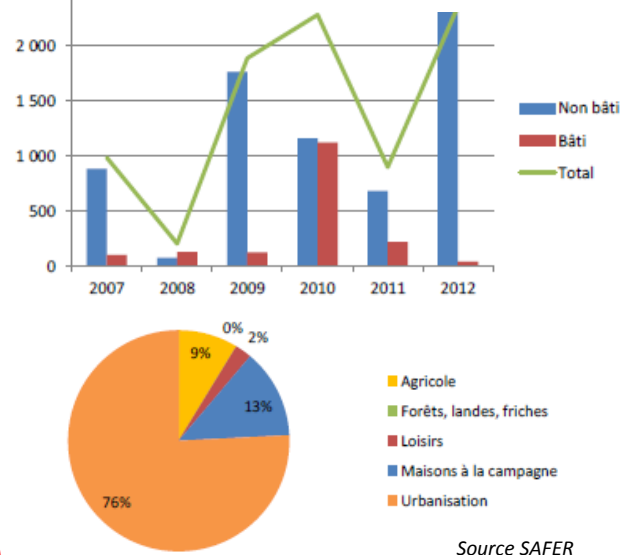
Marché foncier rural / NOMBRE



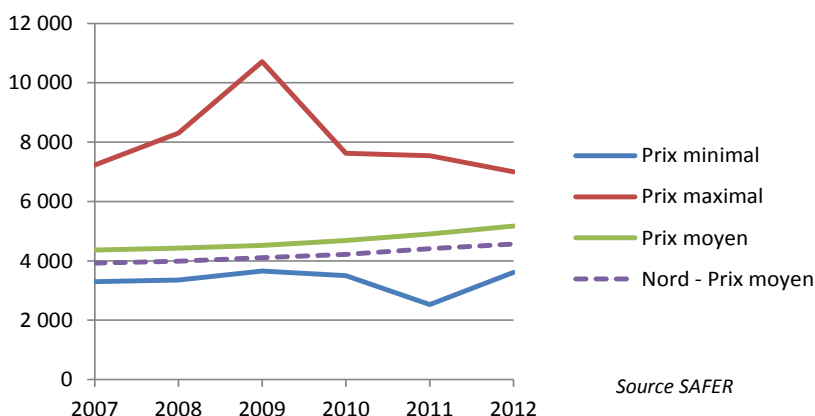
Marché foncier rural / SURFACE (ha)



Marché foncier rural / VALEUR (k€)



Flandre maritime - Prix des terres et prés loués (euros/ha)



NB : analyse détaillée en annexe

Les pratiques agricoles observées

- Un marché foncier très concurrentiel (à l'échelle du département):
 - Faible disponibilité foncière,
 - Renouvellement des exploitations,
 - Une concurrence exacerbée par la pression exercée par les agriculteurs externes (belges notamment) « *les belges, rachètent tout ce qu'ils peuvent* ».
- Cependant, la plupart des exploitants rencontrés **n'expriment pas l'absolue nécessité de s'agrandir** pour pouvoir améliorer la rentabilité économique de leur exploitation. Il semble que les exploitants considèrent l'agrandissement impossible et cherchent donc d'autres modes de développement.

La perception de la planification urbaine par le monde agricole

- Les exploitants notent que **la plupart des évolutions ont eu lieu avec la précédente génération, mais quelques projets sont encore à l'œuvre.**
 - « *Mes parents étaient du côté de Rosendaël et se sont fait exproprier petit à petit. J'ai repris les terres petit à petit.* »
 - « *La ferme a été beaucoup impactée du temps de mes parents maintenant on est tranquille.* »
 - « *On a des terres dans la DUP du croissant vert au dessus de Tétéghem. C'est une épée de Damoclès sur une cinquantaine d'hectares* ».
- Plusieurs remarques positives ont été faites sur la planification urbaine de l'agglomération :
 - « *avec le PLUi qui prévoit l'urbanisation sur 15 ans, on a plus de visibilité et donc on peut anticiper.* »
 - « *la CUD a fait une réserve de territoire pour les zones artisanales, elles se remplissent une à la fois, c'est bien pensé.* »
 - « *aujourd'hui ça se passe bien, mais le jour où la ville n'aura plus de terrain à bâtir au port ça changera sûrement.* »
- La constitution de **réserves foncières** communales / intercommunales apaise les tensions sur le foncier :
 - « *il y a 15 hectares de réserve foncière pour la CUD sur Coudekerque en attente. Je ne suis donc pas inquiet* »
 - « *on a eu des terres en compensation dans le croissant vert mais à titre précaire* »
- Parfois les agriculteurs doivent s'impliquer pour protéger les terres auprès des mairies. (cf. encart ci-dessous)
- Cependant, la **spéculation foncière** entrave cette logique de planification et de protection. Paradoxalement, la collectivité est perçue comme une « *empêcheuse de spéculer en rond* » par les propriétaires.
 - Le discours est binaire : les jeunes souhaitent protéger le foncier, les anciens faire une opération foncière rentable.
 - Dans la zone maraîchère, la plupart des petits producteurs, d'un âge avancé, et sans succession, choisit de louer son terrain en attendant une hypothétique vente en terrain à bâtir.
 - Concernant les terrains en grande culture, hors Dunkerque, ce sont surtout les prix du terrain qui sont dissuasifs. Les exploitations incluses dans les zones périurbaines se considèrent « en sursis » et pensent qu'à leur retraite les terres partiront à l'agrandissement d'exploitations mieux situées et avec plus de moyens.
 - « *mes terres sont en zone protégée mais j'aimerais pouvoir vendre une partie en terrain à bâtir à la retraite* ».

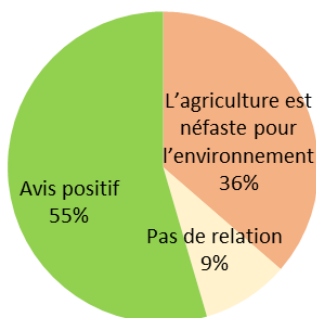
Le zonage « Am » (agricole maraichage) au sein du PLU :

- La communauté de communes de Dunkerque présente un zonage original au sein de son PLU : la zone Am (agricole maraichage). Ce choix de zonage résulte d'une demande du syndicat des maraîchers dans les années 1990 (POS en vigueur et zonage « NC »), et d'un souci de protection des terres agricoles par la collectivité. La ville affiche ainsi clairement que la zone agricole maraîchère n'est pas une réserve de terrains à bâtir.
- Les éléments moteurs du projet :
 - Une forte pression foncière**, avec des effets négatifs lors des successions : extensions de maison, puis des divisions de patrimoine et revente, entraînant la présence de nouveaux arrivants non exploitants sur la zone.
 - Un tissu de petits producteurs maraîchers syndiqués qui a saisi l'Etat afin d'agir sur cette problématique.**
- Les étapes du projet :
 - L'Etat a mis en place une première série de réunions en 1992 qui s'est soldée par une modification du POS** avec la mise en place d'une taille maximale de 250m².
 - La dynamique a été renforcée dans le SCOT (2003) puis le PLU intercommunal (2011) :
 - En termes d'habitat : ce qui était urbanisé a été classé en U, et au sein de la zone maraîchère, les seules constructions de logement autorisées sont liées aux bâtiments de fonction. Chaque exploitant ne peut avoir plus de 2 maisons. Les habitations maraîchères ont été identifiées à cette fin.
 - La zone Am présente une réglementation spécifique.

Cohabitation

- La proximité de la ville et du développement urbain favorise la proximité entre usagers agricoles et urbains.
- On note différents cas de figure d'entente entre ces acteurs, selon la localisation des exploitations :
 - ▶ Zone maraîchère de Dunkerque :
 - Une vraie identité locale : « *village gaulois* », « *fier d'être cul-terreux* »...
 - Peu de conflits avec le voisinage : beaucoup d'anciens maraichers, de la famille : compréhension.
 - Quelques éléments de friction : passage à travers champs, dégradations des serres le long de la voie ferrée par des jets de pierre d'enfants...
« *on a des dégradations des serres le long de la voie ferrée par des gamins (100 carreaux cassés l'année dernière). On a peur qu'un carreau tombe sur un employé car alors nous serions responsables* ».
« *en zone urbaine on retrouve pas mal de saleté dans les champs, même si ça va en s'améliorant.* »
 - ▶ Secteurs périurbains : On constate différent cas de figure :
 - Dans les villages, des voisins plus proches grâce à la vente au détail .
 - « *les gens sont encore sympathiques, on connaît beaucoup de monde, la vente au détail crée des liens. ici les gens sont encore tolérants pas comme les gens de la ville.* »
 - Lorsque les communes se développent (Téteghem notamment) les mentalités changent et sont moins tolérantes :
 - « *Les riverains qui arrivent de la ville ne se rendent pas compte avant d'arriver que la campagne n'a pas que des avantages donc ils râlent au moindre dérangement.* »
 - « *c'est une ville dortoir, il n'y a aucun lien entre la ville et ses alentours* »
 - « *alors qu'on est né ici on se sent isolé et écarté.* »
 - C'est souvent dans cette configuration que les riverains s'inquiètent des pratiques des agriculteurs :
 - « *Des courriers de riverains commencent à arriver, qui s'interrogent sur les pratiques d'épandage* »
 - « *on essaye de ne pas créer de gêne. L'agriculture est mal vue de la part des riverains.* »
 - « *on a des tensions car une de nos parcelles longe les jardins familiaux (les gens râlent contre pulvérisations)* »
 - « *certain agriculteurs sont mal vus mais en sont un peu responsables, il y a des torts des deux cotés.* »
 - « *Je souhaite développer la production de porcs pour passer de 360 à 600-700 places. J'espère ne pas avoir de soucis pour l'obtention du permis car je suis isolé. Dans les Flandres il y a des associations qui se créent pour protester contre les productions hors-sol* »

Ce que les voisins pensent des agriculteurs
(d'après les agriculteurs rencontrés, enquête 2014)



- Les agriculteurs expriment le besoin de communiquer sur la réalité du métier :
 - ▶ « *le conseil agronomique est très important, c'est grâce à ça que l'on a augmenté la qualité des productions alimentaires au fur et à mesure des années, il faudrait que les gens le sachent plus.* »
 - ▶ « *pour défendre l'horticulture il y a un syndicat (syndicat des maraichers de Rosendael) actif quand il y a un problème.* »
 - ▶ « *la CUD devrait faire le lien et améliorer la communication entre les agriculteurs et les riverains pour expliquer les impératifs des exploitants* »

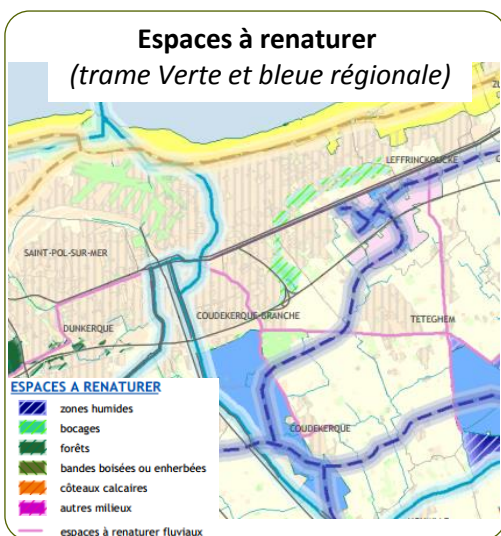
- Les collectivités, quant à elles s'interrogent sur le devenir de l'agriculture et des pratiques. En particulier, le développement de la zone maraîchère (construction de serres, systématisation du hors-sol, création de routes et de quais de chargement...) les interpelle :
 - ▶ **Va-t-on passer d'une zone verte à une zone blanche ? Cette logique de production est-elle irréversible ? Peut-on encore parler de terres agricoles ou faut-il les considérer comme artificialisées ?**
 - ▶ **Quel intérêt paysager, environnemental, sociétal, de ce type de production ?**
 - ▶ **Faut-il opposer développement économique et protection des terres ?**

Aménités environnementales générées par l'agriculture

- Les productions du territoire sont globalement intensives et peu intéressantes en termes de biodiversité lorsqu'elles sont menées de manière classique. (horticulture et élevage hors sol, grandes cultures industrielles...).
- Il convient de rappeler que la qualité des terres autorise les cultures alors que la faible disponibilité foncière n'incite pas au choix d'une production extensive. De plus, certains impératifs économiques ont un impact sur la qualité des sols (ramassage des betteraves et compaction des sols trop humides).

Démarches volontaires de protection de l'environnement

- Les productions du territoire demandent des soins particuliers car elles sont soumises à diverses contraintes : irrigation (horticulture forte consommatrice), chauffage (pour l'horticulture), lutte contre les maladies et les adventices : thrips de la rose (insecte nuisible), vulpin (mauvaise herbe des champs)...
- Afin de limiter l'impact environnemental de ces productions, plusieurs stratégies se mettent en place :
 - Eau** : mise en place de goutte à goutte, de réservoirs d'eau de pluie.
 - Chauffage** : usage de bâches, écrans thermiques pour économiser le chauffage...
 - Intrants** : Les agriculteurs assurent prendre soin de leurs sols dans la mesure du possible : dilution des traitements, ajustement des traitements grâce à des logiciels dédiés, traitements à base d'algues pour remplacer partiellement traitements chimiques, non labour, compost pour ajouter de la matière organique dans les sols....
 - « personne ne traite par plaisir »
 - « sans pesticides on ne peut rien faire, on l'utilisent à bon escient car c'est cher et ça demande du temps »
 - NB pommes de terres : un produit fragile et sensible au mildiou. Le traitement est préventif contrairement aux autres cultures (curatif) et hebdomadaire car le traitement est lessivable.
 - Tassement des sols : pratique du non labour et du compost afin d'améliorer aussi le taux de matière organique.
- La législation et les impératifs économiques restent toutefois le premier facteur de choix quant aux pratiques « *si la loi des 200m passe, on (les horticulteurs) peut tous arrêter car les gens ne seraient pas prêts à payer plus chers pour des fleurs sans traitements* ».
- Certains exploitants critique les pratiques d'autres : « *les belges bousillent les sols avec des produits qui ne sont plus homologués en France.* »



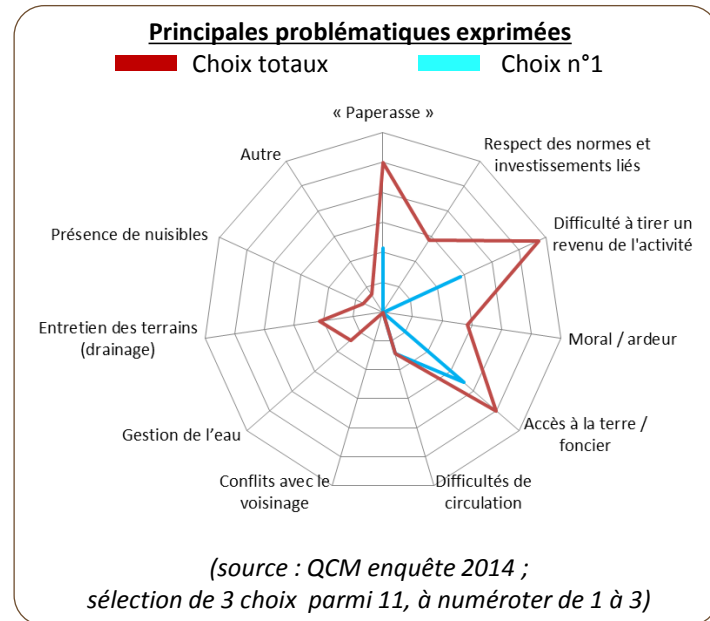
- Démarches qualité :**
 - NB : Pas d'exploitant engagé en agriculture biologique
 - NB : pas de MAE contractée au sein de l'échantillon d'enquête. « *Les MAE proposées ne correspondent pas aux pratiques locales.* »
 - Certification Plante Bleue
- Les difficultés de compatibilité entre productivité et protection environnementale :** Chaque proposition de loi est vécue comme une épée de Damoclès qui pourrait restreindre les possibilités de production « *le problème des zonages c'est que les contraintes liées évoluent plus vite que les périmètres* ».

Nuisibles

- Les exploitants notent la présence de nuisibles, animaux (pigeons (qui détruisent les cultures de printemps, renards), et végétaux (vulpin). Les moyens de lutte sont essentiellement la chasse et la fauche, qui doit s'organiser en partenariat avec les chasseurs et les collectivités.

Principales difficultés exprimées

- Le bilan des échanges permet de mettre en évidence les principales problématiques vécues par les exploitants.
- Sur le territoire Est Dunkerque, outre la « **paperasse** » (inhérente à l'activité agricole), les principales difficultés sont **l'accès au foncier** (concerne surtout les exploitations en culture) d'une part, et d'autre part les **difficultés à tirer un revenu et le moral**. Ces deux derniers points concernent plus particulièrement les exploitations horticolas.
- À noter ce site pilote est le seul sur lequel apparait la problématique du moral des exploitants.



Bilan : un développement avancé qui a déjà entraîné un redéploiement de l'agriculture

- Les principales évolutions constatées ces dernières années sur les exploitations agricole sur Dunkerque Est sont :
 - Zone maraichère :
 - diminution du maraichage au profit de l'horticulture ,
 - déprise des exploitations horticolas restantes (contexte économique et démographie),
 - Intensification des pratiques hors-sol,
 - Une part de la commercialisation tournée vers le local.
 - Secteurs périurbains : Grandes cultures rentables : surfaces d'équilibre pour les exploitations :
 - Une phase de délocalisation de sièges d'exploitation déjà très engagée,
 - L'agrandissement des parcelles, la professionnalisation des exploitations (phénomène national),
 - Le recul de l'élevage au profit des cultures et limitation des élevages hors-sol, des méthodes de production plutôt intensives,
 - Le développement travail à façon pour les grandes cultures, qui permet de diminuer les investissements de chaque exploitation, mais aussi à des propriétaires d'espérer vendre du terrain à bâtir,
 - Des prix du foncier agricole parmi les plus élevés du département,
 - Une part restreinte de la commercialisation en filière de proximité.
- Les causes principales d'évolution :
 - Les évolutions constatées sont **essentiellement liées au contexte économique** de la filière agricole et agro-alimentaire, associées à un bon potentiel agronomique. Les productions à forte valeur ajoutée, qui permettent aux exploitations d'être viables sur des surfaces réduites (maraichage, horticulture, élevage hors-sol, cultures industrielles à forte valeur ajoutée (betterave, pomme de terre, lin, légumes), prennent le pas.
 - Néanmoins, la **très forte tension sur le foncier** est un paramètre qui prend désormais le dessus sur les stratégies de développement, renforçant l'intensification, et limitant le renouvellement démographique agricole.
 - Le développement urbain de Dunkerque a DÉJÀ impacté l'agriculture : Les exploitations ont connu une phase de délocalisation, et trouvent aujourd'hui un point d'équilibre notamment grâce à la planification urbaine qui a clairement mis en évidence zones agricoles et les réserves foncières. Le développement urbain présente en effet deux types d'effets majeurs sur le fonctionnement des exploitations agricoles :
 - Les **parcelles et les sièges d'exploitation ont pu se redéployer de façon fonctionnelle** et les documents d'urbanisme autorisent une vraie visibilité pour les exploitants. Pour les sièges encore enclavés, la plupart sont voués à disparaître.
 - Des difficultés de circulation localisées dans les bourgs et sur les axes fréquentés.**

- Pour la zone maraichère
 - ▶ En termes de types d'exploitations :
 - une intensification pour un petit nombre de producteurs,
 - Un agrandissement des structures limité faute de potentiel de commercialisation ,
 - Un retour d'exploitations maraichères avec des candidats hors cadre familial?
 - ▶ En termes d'occupation de l'espace :
 - L'apparition de friches, et surtout de friches spéculatives.
 - ▶ En termes de société :
 - La perte inéluctable de l'ambiance familiale du secteur,
 - Quel accueil pour du « sang neuf »?
 - ▶ En termes environnemental :
 - Un rôle de poumon vert encore assuré avec le développement des serres?

- Pour les secteurs périurbains :
 - ▶ En termes de types d'exploitations :
 - de moins en moins d'agriculteurs qui préfèrent s'éloigner du front urbain ,
 - des propriétaires qui profitent de la manne économique des locations belges (avec dessous de table probablement),
 - Une poursuite du grossissement d'exploitations en grande culture (dont exploitations extérieures),
 - Le développement d'agriculteurs « rentiers » qui conservent leur statut d'exploitant mais délèguent totalement les travaux à des prestataires de service.
 - ▶ En termes d'occupation de l'espace :
 - Une certaine stabilité (nécessité d'assurer les rotation culturales),
 - À voir selon les phase de développement de l'agglomération pour les zones de réserve foncière à long terme.
 - ▶ En termes de société :
 - Moins d'agriculteurs dans les campagnes, avec des superstructures moins proches des habitants,
 - Le développement de filières de proximité (dans une faible mesure : marché déjà en partie occupé).

 - ▶ En termes environnemental :
 - Un intérêt écologique limité pour les grandes cultures, a fortiori lorsque les itinéraires techniques restent intensifs pour contrebalancer les difficultés d'extension.

1. **LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE DE VALEUR (EMPLOI, VALEUR AJOUTÉE) S'APPUYANT SUR DES FILIÈRES STRUCTURÉES**
- ▶ **1.1 Conserver des exploitation « à taille humaine »**
 - Objectifs :
 - Conserver des sièges d'exploitation sur le territoire (= de l'emploi + de l'entretien),
 - Permettre l'accès à l'activité agricole pour les porteurs de projet, notamment hors cadre familial,
 - Rôle de la DDTM dans le cadre du **Contrôle des Structures** pour limiter l'agrandissement des exploitations et permettre l'accès au foncier pour les plus petits,
 - Réflexion sur des modes alternatives de gestion des exploitations 100% déléguées, pour permettre à des jeunes de s'installer et pas uniquement renforcer les grosses structures.
 - ▶ **1.3 Appui à la structuration des filières de proximité :**
 - ***Attention!** le potentiel de consommation est limité et il s'agit d'un marché de niche. Néanmoins, le territoire peut envisager de poursuivre ses démarches qualitatives avec les partenariats en filières longues*
 - Objectifs: répondre à une demande en produits de qualité, permettant, en améliorant la valeur ajoutée, d'encourager des pratiques moins intensives voire l'installation ; des innovations sont à mettre en place afin de tirer son épingle du jeu dans un marché concurrentiel.

1. **LE MAINTIEN DU POTENTIEL D'UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE**
- ▶ **2.1 Limitation de l'impact de l'urbanisation sur le tissu agricole**
 - Objectif : conserver voire améliorer la fonctionnalité agricole du territoire
 - Démarches : conservation du principe de PLU intercommunal
 - Concertation régulière entre agriculteurs et municipalité pour consultation sur la fonctionnalité des aménagements ponctuels
 - ▶ **2.2 Accompagner les exploitations qui peuvent connaître des difficultés liées à la consommation foncière (déjà des réserves foncières existantes)**
 - ▶ **Réflexion sur le devenir de la zone maraichère**
 - Encourager la transmission et le retour de la production maraichère ou d'autres activités (en veillant à ne pas distordre la concurrence) / Un plan d'action pour réfléchir à la succession autrement que par l'héritage.
 - Mise en œuvre d'un PPEANP : le périmètre serait naturellement superposé à celui de la zone Am, et cet outil permettrait de dégager des fonds et une animation pour envisager la transition démographique et productive de ce secteur, avec pourquoi pas un projet très tourné vers la consommation locale, l'approche pédagogique...
 - Responsabiliser la population et la sensibiliser à l'intérêt de ce secteur et renforcer le lien identitaire (au-delà des seules familles d'agriculteurs)
 - Encourager des démarches collectives des horticulteurs afin d'aller chercher des marchés plus importants et plus stables, avec éventuellement moins de charge en temps de travail pour chacun
 - Continuer à protéger les terres de la zone Am
 - Contractualisation avec les producteurs pour les espaces verts de l'agglomération (si ce n'est déjà fait)
 - ▶ *NB : un PPEANP, qui permet de bénéficier d'un programme d'action, paraît plus pertinent qu'une ZAP (zone agricole protégée) dont le seul objet est de protéger le foncier, alors que le foncier agricole est ici déjà protégé par le PLUi.*

1. **L'HARMONIE ENTRE USAGERS**
- ▶ **3.1 Entretenir la communication avec la profession agricole :**
 - Objectifs: Avoir une bonne ambiance sur la commune, optimiser les investissements pour les travaux divers
 - Démarches :
 - Concertation entre agriculteurs et municipalité :
 - Lors de projets d'aménagements (exemple : construction d'un rond point, d'une déviation) : systématiquement faire appel à un agriculteur qui peut modifier le tracé.
 - Lors de projets liés à la trame verte et bleue : mettre à plat les impératifs et les alternatives possibles dans un système de coconstruction
 - Pédagogie auprès des riverains : qu'est-ce qu'un agriculteur, quels travaux, à quelle saison...

Glossaire

⊙ Sigles et abréviations :

- ▶ AB : agriculture biologique
- ▶ EA : exploitation agricole
- ▶ Ha : hectare
- ▶ IPMA : indice de perturbation du marché agricole
- ▶ OTEX : orientation technico-économique
- ▶ UGB : unité gros bovin

⊙ Vocabulaire spécifique :

- ▶ **Agriculture biologique** : Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- ▶ **Agriculture intégrée** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Agrosystème** : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- ▶ **Agroforesterie** : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- ▶ **Aliments concentrés** : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agro-industrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour compléter les repas principaux.
- ▶ **Assolement** : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- ▶ **Autoconsommation** : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- ▶ **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- ▶ **Conversion en agriculture biologique** : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- ▶ **Drain** : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- ▶ **Drainage** : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- ▶ **Fascine** : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- ▶ **Ferme pédagogique** : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.
- ▶ **Élevage hors-sol ou industriel** : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- ▶ **Hydromorphie** : qualité de d'un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- ▶ **Intensification des cultures** : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- ▶ **Intrant** : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- ▶ **Itinéraire technique** : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »
- ▶ **Maïs grain et ensilage** : Le terme de **maïs grain** désigne le **maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage** désigne le maïs, dont la plante entière est appelée **maïs fourrage**, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- ▶ **Multifonctionnalité de l'agriculture** : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)

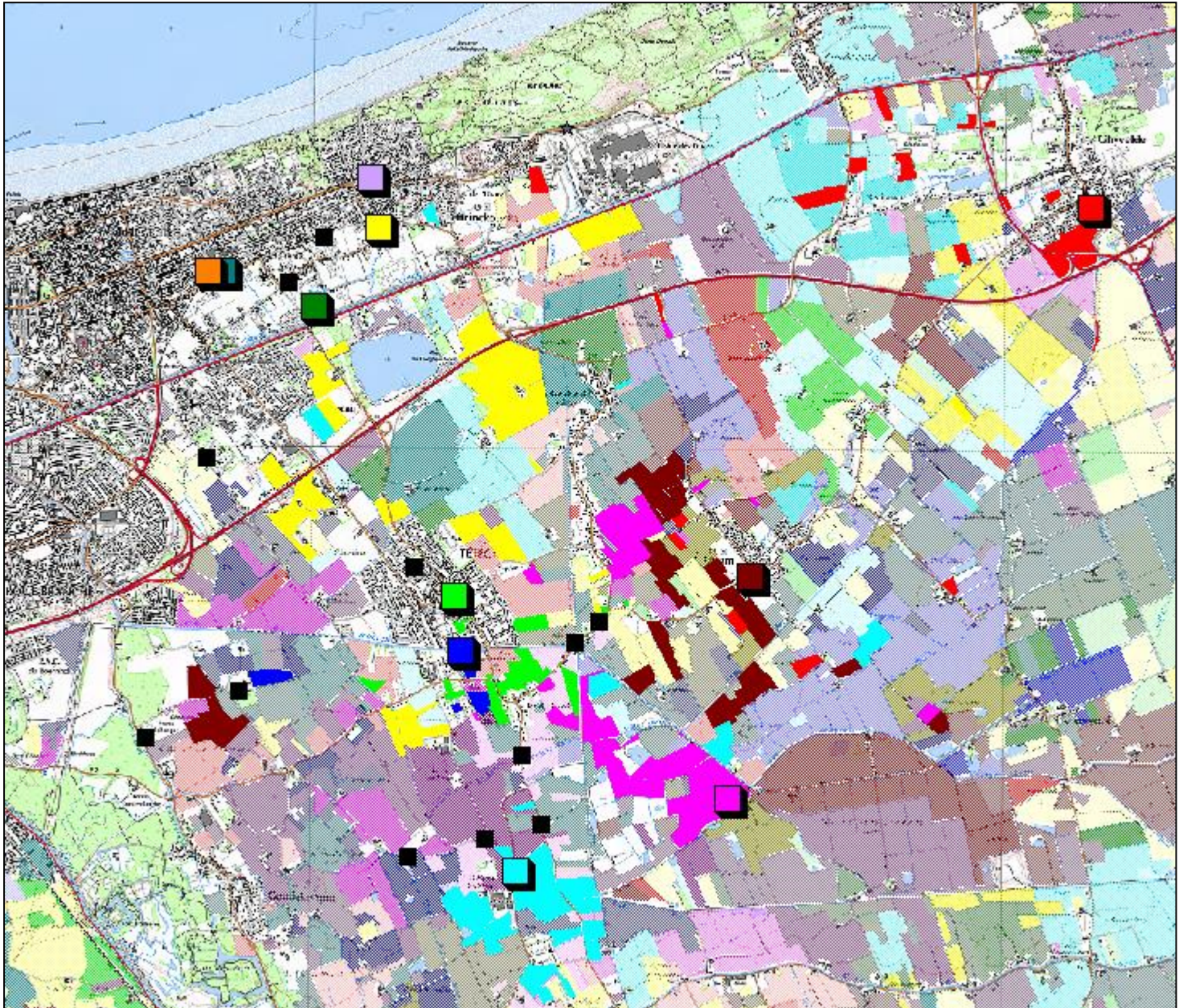
Glossaire

- ▶ **Naissage / engraissement** : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- ▶ **Non labour** : (voir technique culturale simplifiée)
- ▶ **Petite Région Agricole** : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- ▶ **Pluriactivité** : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- ▶ **Polyculture-élevage** : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- ▶ **Retournement de prairie** : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- ▶ **Rotation culturale** : Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- ▶ **Signes officiels de qualité (SOQ)** : déterminés par la réglementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- ▶ **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- ▶ **Simplification culturale** : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation
- ▶ **Système diversifié** : Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- ▶ **Système intégré** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Transmissibilité** : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- ▶ **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié** : Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- ▶ **Viabilité économique** : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en terme de valeur ajoutée et de revenu
- ▶ **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage.

Annexes

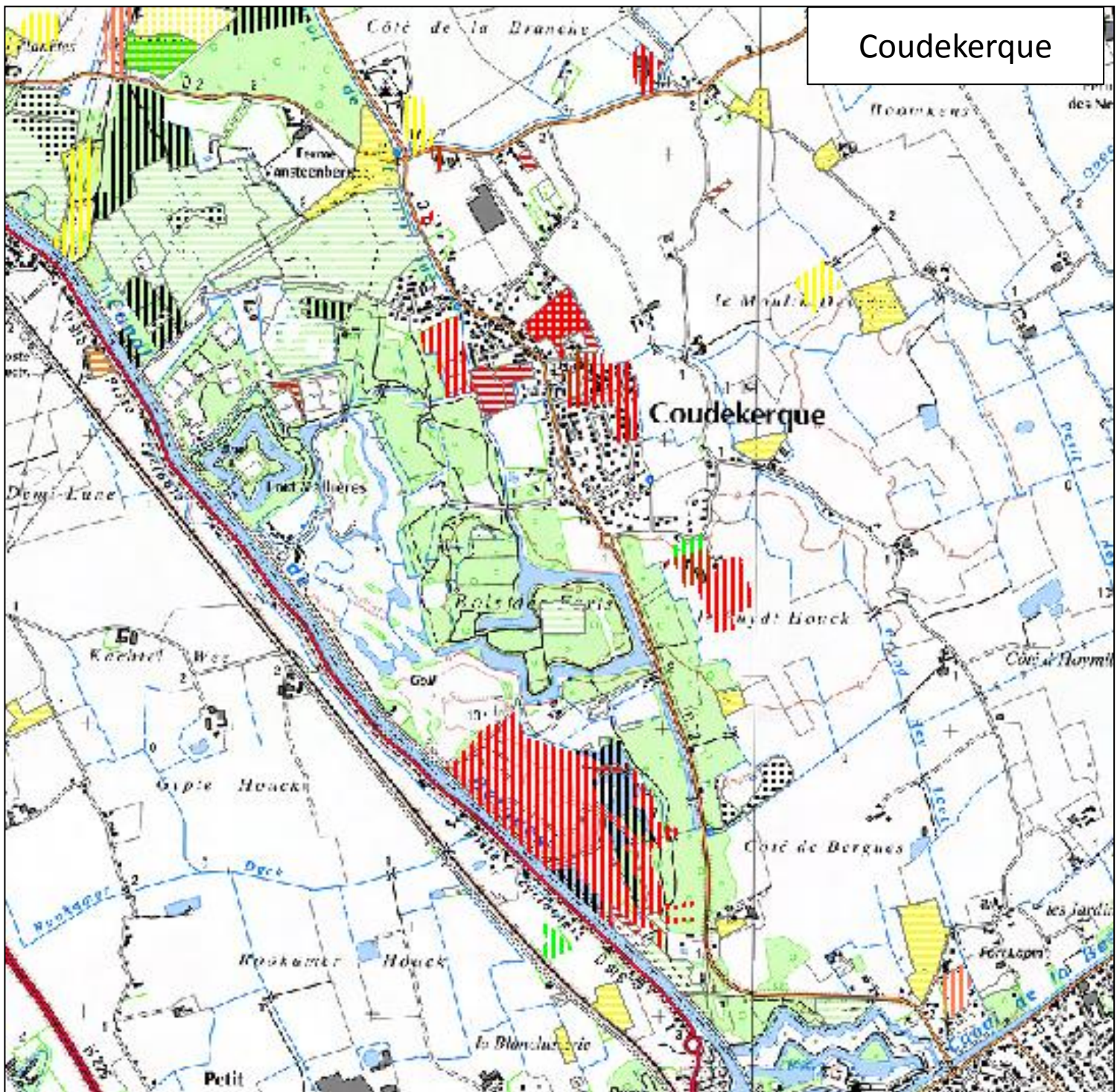
○ Repérage des exploitations rencontrées et sièges correspondants

- ▶ Une couleur par exploitation
- ▶ Les carrés noirs représentent les exploitations non rencontrées



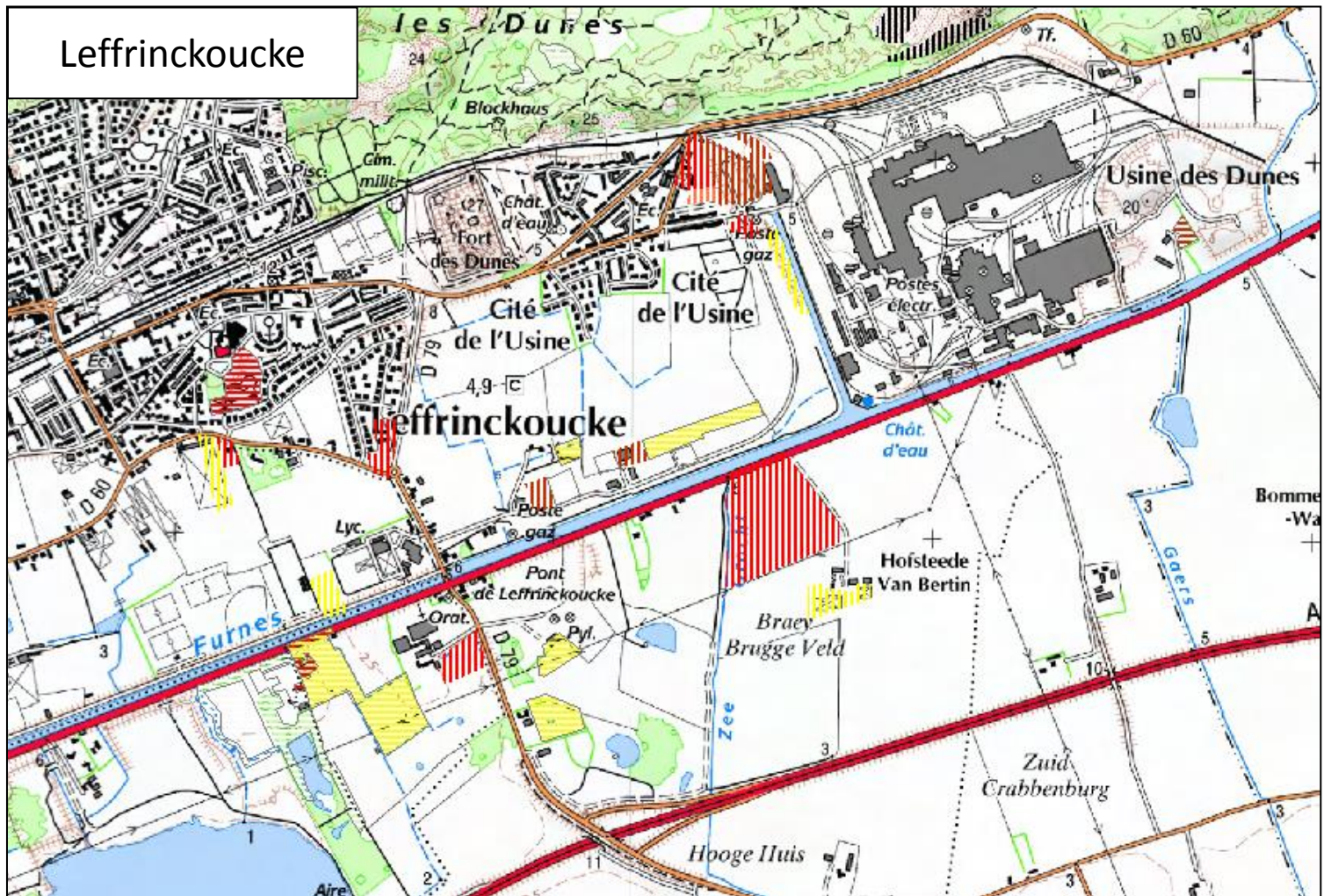
Annexes

Urbanisation sur la période 1995-2005 et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



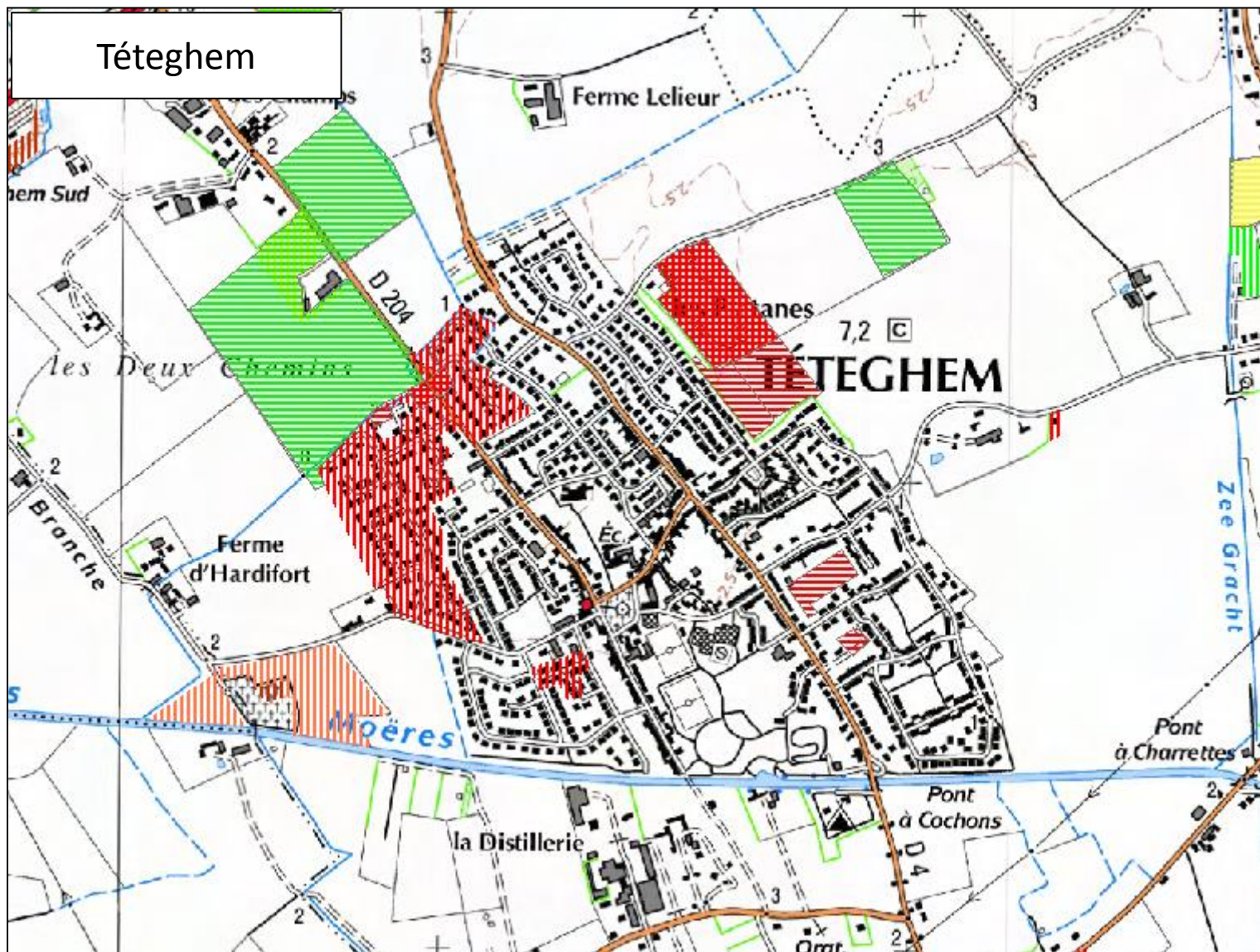
Annexes

Urbanisation sur la période 1995-2005 et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



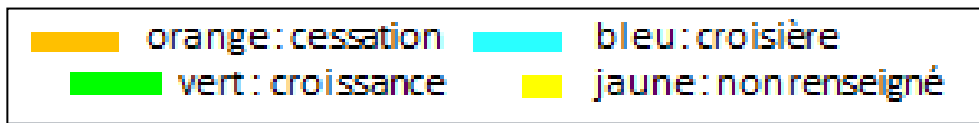
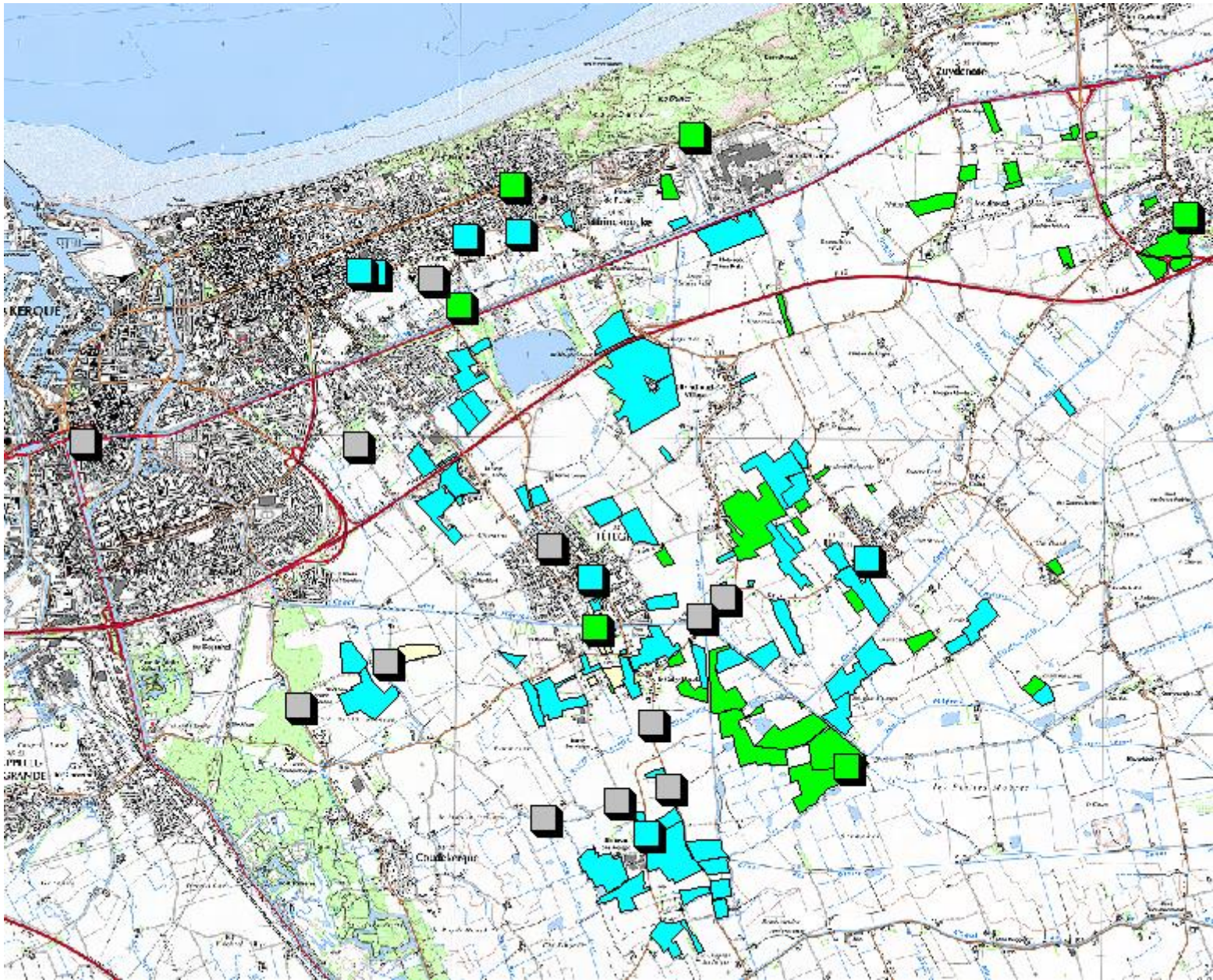
Annexes

Urbanisation sur la période 1995-2005 et localisation des zones à urbaniser inscrites au plu (2014), source SIGALE et PLU



Annexes

Dynamique des exploitations (source : enquête BLEZAT 2014)



Annexes

Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant
(source RGA 2010)

